

### Audioconférence avec la DRFiP44 du 24 février 2021

Cette réunion a été convoquée vendredi dernier (vendredi avant les vacances scolaires donc), après 16H,... et était fixée un mercredi des vacances. Ca fait beaucoup ! **FO** a indiqué que la date était particulièrement mal choisie et que les organisations syndicales avaient peu de temps pour s'organiser ...

La directrice nous a répondu que, comme convenu, elle faisait le choix de nous réunir en « audio » régulièrement même si notre région ne faisait pas partie des plus touchées actuellement.

### La situation du 44 au 24 février 2021

	16/01/21	24/02/21
Suspensions COVID	80	83
Cas contacts	79	96
Tests positifs	28	33
Tests négatifs	123	?
Non testés	4	/
Cas certains	1	/
Cas depuis juillet 2020	159	180

### Équipement en visioconférence

Une soixantaine de cadres sont équipés de caméras et micros ... mais la licence se fait toujours attendre ! Décidément sur ce sujet, la DGFIP est loin d'être la 1<sup>ère</sup> de la classe...

### Nombre de télétravailleurs

660 télétravailleurs équipés à la DRFiP44 mais avec une fourchette quotidienne de 350 agents.

### Équipement en double écrans

130 sont déjà déployés. Il reste 70 demandes qui sont en

cours de préparation. Soit 200 sur les 660 télétravailleurs.

### Téléphones portables

200 sont en fonctionnement actuellement. Il reste une centaine de demandes à traiter et 30 sont en préparation.

Une commande est en cours pour équiper en priorité les agents des SIP dans la perspective de la Campagne IR.

### Campagne IR

Un GT accueil devrait être programmé prochainement pour discuter de l'opportunité ou pas, d'ouvrir les accueils physiques et la réception « au fil de l'eau », quand il ne serait pas possible de faire autrement.

La DRFiP44 annonce que si ouverture des accueils il y a, ce sera avec des « voltigeurs », ces agents qui iront au devant des usagers dans les files d'attente pour récupérer les dépôts de déclaration papier, et prendre des RDV pour les dossiers complexe, etc...

Une audioconférence a lieu cet après-midi avec les Chefs de service pour amorcer la discussion en vue de la Campagne IR.

Il va y être question notamment de la nouvelle jauge [1 personne pour 4m<sup>2</sup>].

### Formation à Médoc-Web

Les échanges sur ce sujet ont été houleux.

**Entre une direction locale** qui reconnaît qu'il existe des difficultés mais qui ne peut qu'appliquer (le déjà trop fameux « je suis un bon petit soldat » de notre directrice!) les consignes de la DGFIP, qui est, elle, de plus en plus hors sol !

La DRFiP44 nous dit vouloir signaler le problème, dans sa transmission prévue ce mercredi, par l'intermédiaire de l'inter-région. Mais ce n'est pas de ça dont on lui parle !

c'est de remonter en urgence le problème et directement à la DGFIP ! Car la bascule est prévue lundi prochain !  
Ça va être un joli bazar !



En tout cas, nous à **FO**, nous le disons clairement à nos collègues : ne prenez pas de « médoc » pour gérer cette initiative complètement dingue ! Si vous êtes au bord de la rupture, ne plongez pas davantage. La direction vous maltraite en ignorant les appels au secours : ne prenez pas le risque de tomber en burn-out !

**Et pourquoi pas le signaler par un registre CHSCT ?**

**Les représentants des Personnels** ont tous signalé les difficultés remontant du terrain et leurs inquiétudes face au ras-le-bol des agents concernés !

La date butoir est donc fixée à vendredi prochain et il n'est pas question de la repousser ... « *cela générerait pour la suite des opérations, dont la Campagne IR* ».

A **FO**, nous avons dit que DDR3 fonctionne bien depuis longtemps .... la DGFIP n'est pas à quelques semaines près ! C'est complètement fou de se précipiter pareillement ! D'autant plus, quand on nous répond que la décision a été prise en septembre dernier, date à laquelle la DGFIP estimait que la crise sanitaire allait s'arranger ! Quand on vous le dit, la DGFIP et son directeur sont HORS SOL !

La DRFiP44 défend l'utilisation de Medoc en affirmant qu'après, cela simplifiera la comptabilité. Mais à quel prix bon sang ! Et l'état psychologique des agents ???

### Fonds de solidarité

Là également ça « cagouille » pour le dire poliment !

La DRFiP44 admet que les dysfonctionnements de e-contact, rejaillissent sur l'ensemble des services et notamment la gestion des dossiers du Fonds de Solidarité.

Les collègues doivent faire face aux entrepreneurs démoralisés (qui menacent parfois de se suicider) ou de leur colère (pour l'un d'eux, il a même fallu appeler les Forces de l'Ordre!).

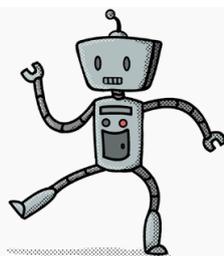
Ni l'un ni l'autre ne sont faciles à entendre, surtout quand le moral des agents est lui aussi en berne !

La DRFiP44 nous dit que la DGFIP sait tout cela mais elle dit aussi ne pas savoir quand la résolution pourra intervenir. Et d'ici là, ce sera toujours la grande débrouille pour eux qui sont en première ligne ...

La DRFiP44 se réjouit de l'arrivée de 3 contractuels : à **FO** qui lui demande comment ils vont faire avec 1/2 journée de formation quand les initiés se posent beaucoup de questions (notamment sur les forums), elle répond qu'ils vont être affectés en Direction (DPRIA) pour exécuter les tâches simples.

Bref la DRFiP44 a réponse à tout mais est toujours en mode Robot ... sans la moindre empathie pour ceux qui sont sur le terrain.

Il est bien loin le temps où les responsables de départements



montaient au créneau pour dire STOP !

Désormais, en notre nom à tous, ils en acceptent toujours plus ! Peur de contrarier le Directeur général ?

### Espace France Service

Questionnée sur le sujet, la DRFiP44 indique que oui le logo de la DGFIP y apparaît. Mais que, hormis pour Ancenis, où une agente a demandé son affectation en EFS, les autres agents y travaillant reçoivent une formation succincte déployée par Stratégie pour être en mesure de seulement :

- x Montrer aux usagers comment accéder au site,
- x Les épauler pour créer leur compte sur impots.gouv
- x Prendre des RDV

### Conséquences des suppressions d'emplois

Interrogée sur le cas d'agents qui n'ont pas pu faire de demande nationale, la direction locale répond qu'à cette période de l'année, il n'est pas possible de déterminer quels sont les agents qui vont réellement perdre leur poste suite à suppression d'un emploi.

En effet, certains éléments ne seraient pas connus avant la clôture de dépôt des demandes de mutations en janvier: départs en retraite, demande de mutation, réussite aux concours, liste d'aptitude....

Comme quoi les règles de gestion ne sont finalement pas si adaptées que ça ! Et quel mépris, là aussi, pour ces agents qui sont dans l'attente !...

### Nouvelle affiche « faire face ensemble »



Les représentants des Personnels se sont étonnés de la partie « 4 » Résistez où il est préconisé de tenter de neutraliser un éventuel agresseur à plusieurs.

Pire, la directrice dans sa réponse nous dit « *il faut se sacrifier pour éviter le pire* » en faisant un parallèle avec l'attaque du Thalys.

A cela, unanimement il lui a été répondu que nous n'avions pas les mêmes compétences que les soldats qui sont intervenus ce jour-là... On marche sur la tête !!!

**Une audioconférence qui avait commencé comme habituellement mais qui se termine de manière surréaliste !**